



VILLE DE DOLE

EXTRAITdu Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole**Séance du 8 juin 2015**

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 35
Nombre de procurations : 0
Nombre de conseillers votants : 33
Date de convocation : 02 juin 2015
Date de publication : 16 juin 2015

Référence

N° 15.08.06.45

CommissionFonctionnement de
l'Institution**Objet**

Versement d'une avance
auprès du Syndicat Mixte
de gestion de la cuisine
centrale « La Grande
Tablée »

Secrétaire de séance

Frédérique DRAY

Rapporteur

Catherine DEMORTIER

Conseillers présents : M. Jean-Marie SERMIER, Maire,

Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,
M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Mme Isabelle MANGIN, M. Philippe
JABOVISTE, M. Jean-Philippe LEFEVRE, Mme Justine GRUET, M. Daniel
GERMOND, M. Pascal JOBEZ, Mme Sylvette MARCHAND, Mme Frédérique
DRAY, M. Sevin KAYI, M. Jean-Pierre CUINET, M. Paul ROCHE, M. Jacques
PECHINOT, M. Jean-Pascal FICHERE, M. Stéphane CHAMPANHET,
Mme Annie MAIRE-AMIOT, Mme Isabelle DELAINE, Mme Nathalie
JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON, Mme Catherine
DEMORTIER, Mme Claire BOURGEOIS-REPUBLIQUE, Mme Isabelle
VOUTQUENNE, Mme Esther SCHLEGEL, M. Mathieu BERTHAUD,
Mme Laetitia CUSSEY, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean-Claude
WAMBST, M. Gilbert CARD, Mme Françoise BARTHOULOT, M. Ako
HAMDAOUI, Mme Phanie BOUVRET-MAIRE, M. Alain VUILLAUME, M. Jean
BORDAT

Conseillers absents en cours de séance :

Alexandre DOUZENEL (DCM 15.08.06.51) ; Françoise BARTHOULOT (DCM
15.08.06.59) ; Gilbert CARD (DCM 15.08.06.66-67-68) ; Jean-Claude
WAMBST (DCM 15.08.06.67) ; Mathieu BERTHAUD (DCM 15.08.06.80)

Afin de permettre au Syndicat Mixte de gestion de la cuisine centrale « La Grande Tablée » de bénéficier de la trésorerie nécessaire au règlement de ses factures, sans attendre l'encaissement mensuel de ses recettes, il est proposé que la Ville de Dole procède au versement d'avance de fonds.

Conformément à la délibération prise par la Grande Tablée (délibération n°D15/08 du 16 avril 2015), il est demandé à la Ville de Dole le versement d'une avance à hauteur de 200 000 €.

Le Syndicat Mixte procédera à la régularisation de cette avance en deux fois, sur la base du montant de repas réellement consommés en septembre et en décembre de l'année en cours.

Vu l'avis favorable de la Commission « Fonctionnement de l'Institution » du 5 juin 2015,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 33 voix pour, Madame Nathalie JEANNET et Monsieur Ako HAMDAOUI ne prenant pas part au vote :

- **APPROUVE** le principe de versement d'un acompte au Syndicat Mixte de gestion de la cuisine centrale « La Grande Tablée », par la Ville de Dole à hauteur de 200 000 €.

Les crédits sont inscrits au Budget 2015 de la Ville, au chapitre 65, article 6554, fonction 251 - P3010-251-000

Fait à Dole, le 11 juin 2015
Pour extrait certifié conforme,
Le Député-maire



Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- ♦ Pilotage et Coordination
- ♦ Pôle Moyens et Ressources/Direction des Finances
- ♦ Trésorerie Principale

Rendu exécutoire par télétransmission en Préfecture le 12/06/2015

N° identifiant : 039-213901986-20150608-DCM15080645-DE